Ottawa

Room 1000 La Promenade Bldg. House of Commons Ottawa ON KIA 0A6 Tel: (613) 996-1541

Fax:: (613) 992-5397 masse.b@parl.gc.ca



Windsor
1398 Ouellette Avenue
Suite 2
Windsor ON N8X IJ8
Tel: (519) 255-1631
Fax::(519) 255-7913
www.brianmasse.ca

Brian Masse
MP/ Député

Monsieur le sénateur, Madame la sénatrice,

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant le Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles jeudi dernier, le 3 octobre 2012, pour présenter le projet de loi C-290, Loi modifiant le Code criminel (paris sportifs). Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à cette mesure, des sages observations que vous avez faites, des questions que vous avez posées et de la discussion que vous avez tenue.

Comme je l'ai dit dans mes observations, j'étais là pour présenter le projet de loi au nom de mon collègue, Joe Comartin, qui, en raison des règles régissant son nouveau poste de vice-président de la Chambre des communes, ne peut comparaître devant un comité pour présenter ses projets de loi d'initiative parlementaire. Certes, je ne travaille pas sur ce dossier depuis aussi longtemps que mon collègue, mais il reste que je suis heureux de travailler avec le Sénat à l'avancement de cette mesure.

J'estime que le projet de loi C-290 est une importante mesure législative pour plusieurs raisons. D'abord, il permettra aux provinces de réglementer un marché qui ne l'est pas, ce qui aura pour effet de faire profiter la population des bienfaits des paris sportifs tout en réduisant l'influence du crime organisé. Ensuite, il conférera aux organismes provinciaux régissant les jeux le pouvoir d'accorder aux opérateurs de jeux canadiens un avantage concurrentiel distinct par rapport à leurs concurrents américains et offrira aux 100 millions d'adeptes américains des jeux de hasard se trouvant à six heures de route d'un casino à la frontière canadienne une expérience de jeu complète, ce qu'ils ne peuvent maintenant trouver qu'à Las Vegas. Ce projet de loi jouit de l'appui de toutes les provinces du pays et a été adopté à l'unanimité à la Chambre des communes – deux choses qui arrivent de plus en plus rarement.

Encore une fois, je voudrais vous remercier de l'occasion que vous m'avez donnée de comparaître devant votre comité et j'espère qu'après en avoir débattu à fond, vous soutiendrez le projet de loi C-290. Pour toute question concernant le projet de loi, veuillez m'appelez au 613-996-1541 brian.masse@parl.gc.ca ou appeler l'adjoint législatif de M. Comartin, Geoff Hall, au 613-947-3446 joe.comartin.a1@parl.gc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le sénateur, Madame la sénatrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le député de Windsor-Ouest

Sim Masse

Brian Masse